

Après une progression continue jusqu'au milieu des années 1990, l'espérance de scolarisation s'est ensuite stabilisée.

En 2013-2014, la durée de scolarisation des jeunes âgés de 2 à 29 ans s'établit à 18,3 années d'études.

LES TAUX de scolarisation par âge constatés en 2013-2014 permettent d'espérer, pour un enfant âgé de deux ans susceptible d'entrer à l'école, un total de 18,3 années de formation initiale, dont 2,8 années dans l'enseignement supérieur (tableau 9.1).

Après une période de progression soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années entre 1985 et 1995, l'espérance de scolarisation a baissé ensuite progressivement jusqu'à la rentrée 2011. À la rentrée 2013, elle retrouve le niveau de 2011 avec 18,3 années.

La baisse des redoublements participe au tassement de la durée des études (figure 9.2). Les nouvelles générations parviennent plus vite et plus jeunes que leurs aînées au terme de l'enseignement secondaire. Structurellement, la durée d'études d'un élève dépend de l'orientation en second cycle. Une orientation générale, à moindre mesure technologique, prédispose à des études plus longues qu'une orientation professionnelle. Ainsi la fréquentation de l'enseignement supérieur a subi, pour sa part, l'effet d'une plus grande orientation des jeunes générations vers les formations professionnelles, au détriment des filières longues de l'université.

L'espérance de scolarisation dans le supérieur des jeunes âgés au plus de 29 ans stagnait autour de 2,4 années au début des années 2000. Depuis, elle a de nouveau légèrement progressé pour atteindre 2,8 années en 2013-2014.

Sur les deux dernières rentrées, les taux de scolarisation, âge par âge, des 21-29 ans sont généralement stables (figure 9.3).

La scolarisation a continué à progresser dans la plupart des pays de l'OCDE. Aussi la position relative de la France a beaucoup reculé. En 2011-2012, les enfants français ont, à cinq ans, une espérance de scolarisation à temps plein inférieure à la moyenne de l'OCDE. Les jeunes français n'ont pas ou très peu accès à des scolarités et études à temps partiel, aux horaires adaptés à l'exercice d'un emploi étudiant, à la différence des jeunes d'Europe du Nord et des États-Unis (figure 9.4). Aussi, début 2012, les jeunes français âgés de 20 à 29 ans présentent un des plus faibles taux de scolarisation des pays de l'OCDE (26^e rang sur 32), alors qu'ils étaient au 9^e rang (sur 25) début 1995. La scolarisation des adolescents de 15-19 ans, parmi la plus élevée de l'OCDE en 1995 (3^e rang sur 27), situe la France au 22^e rang (sur 32 pays) début 2012. ■

L'espérance de scolarisation est une estimation de la durée totale de la scolarité d'un enfant âgé de deux ans cette année-là. Comme l'espérance de vie, cet indicateur exprime une situation ponctuelle, reflet de la scolarisation l'année scolaire considérée.

Mathématiquement, l'espérance de scolarisation est égale à la somme des taux de scolarisation observés aux différents âges, un taux de scolarisation de 80 % donnant une durée d'études de 0,8 an.

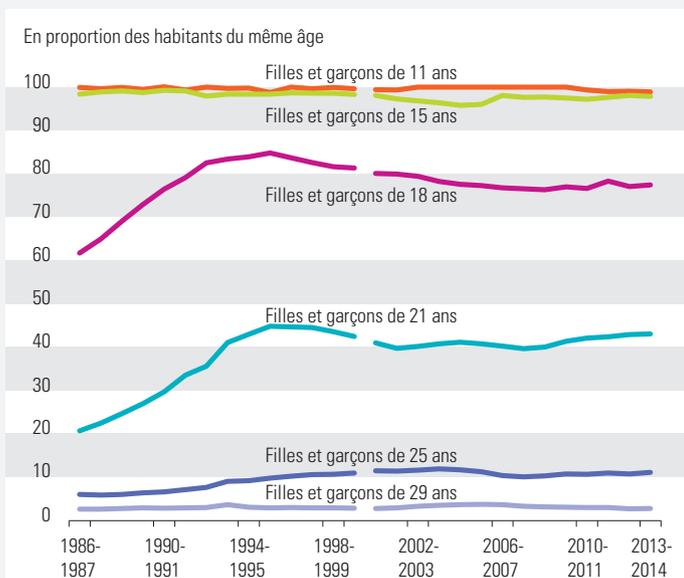
9.1 – Évolution de l'espérance de scolarisation de 2 à 29 ans (en années)

	France métropolitaine			France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)			
	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2012-2013	2013-2014
Ensemble¹	16,9	17,9	18,8	18,6	18,4	18,2	18,3
– Filles	17,1	18,1	19,0	18,8	18,6	18,5	18,5
– Garçons	16,8	17,8	18,6	18,5	18,2	18,0	18,1
Préélémentaire	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,1	3,1
Élémentaire	5,5	5,4	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1
Secondaire	6,8	7,5	7,7	7,6	7,4	7,3	7,2
Supérieur	1,3	1,7	2,4	2,4	2,5	2,7	2,8

1. Y compris l'enseignement dispensé à des élèves en grande difficulté dans des établissements ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, enseignement que l'on peut classer ni dans l'enseignement préélémentaire, ni dans l'enseignement élémentaire, ni dans l'enseignement secondaire.

Sources : MENESR-DEPP-DGESIP-DGRI-SIES (population scolaire) ; Insee pour les effectifs de population.

9.3 – Taux de scolarisation selon l'âge (1986-2014)

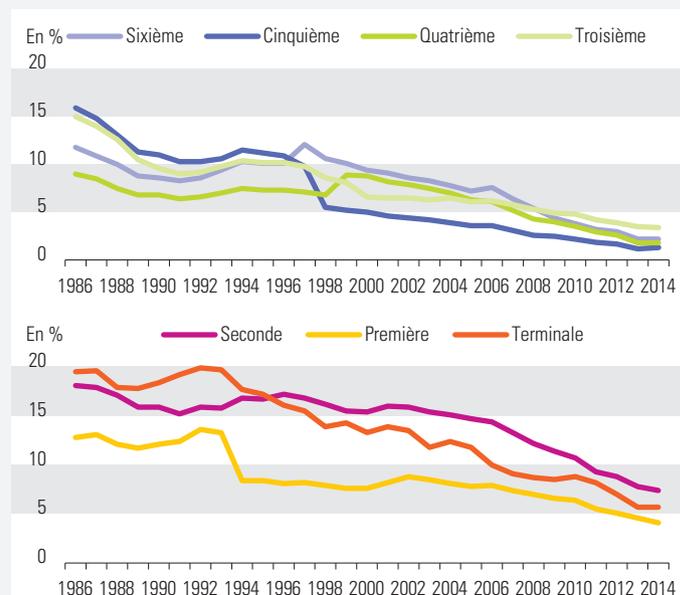


Note : dans certaines tranches d'âge, l'effectif scolarisé constaté est supérieur à celui de la population totale du même âge estimée à partir des bilans démographiques de l'Insee.

Champ : population scolarisée = ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis (France métropolitaine jusqu'en 1998-1999 ; France métropolitaine + DOM depuis 1999-2000, hors Mayotte).

Sources : MENESR-DEPP-DGESIP-DGRI-SIES (population scolaire) ; Insee pour les effectifs de population.

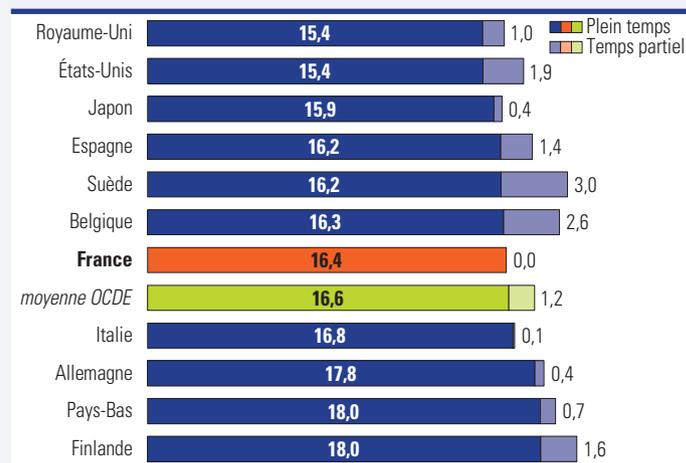
9.2 – Évolution des redoublements de 1986 à 2014



Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

9.4 – Espérance de scolarisation pour un enfant âgé de 5 ans (2011-2012, en années)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2014.